

La Croix-Rouge et philatélie

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **81 (1972)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Flammes d'oblitération

Au cours des derniers mois, de nouvelles flammes d'oblitération mécanique sont apparues sur la correspondance dans plusieurs pays. Il s'agit en général de flammes d'oblitération utilisées sur les machines oblitérantes des sièges centraux des Sociétés nationales de la Croix-Rouge (encrage rouge).



Citons parmi elles: Afrique du Sud «Help» (Aider), Autriche «Es geht jeden an» (Ceci concerne chacun), Canada (Halifax) «Red Cross is always there with your help» (La Croix-Rouge, avec votre aide, est partout), Irlande «Support your Red Cross» (Apportez votre aide à la Croix-Rouge); «Give life, Give blood» (Donnez la vie, donnez du sang), Papouasie-Nouvelle-Guinée «People helping People» (Des hommes aidant des hommes).



Vignettes

Deux nouvelles vignettes ont été éditées et mises en vente par les enfants des établissements scolaires à l'occasion des campagnes de collecte et de la Journée mondiale de la



Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge 1972 par les soins du secrétariat de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour le compte des Croissant-Rouge algérien et tunisien. Celles-ci reproduisent le symbole graphique du thème de la Journée 1972: «La Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, le Lion-et-Soleil-Rouge, trait d'union entre les hommes». L'emblème du Croissant-Rouge qui est tourné vers la droite pour le Croissant-Rouge algérien et, vers la gauche, pour le Croissant-Rouge tunisien, figure sur ces vignettes rouge et noir; textes en arabe et français; par feuille de 42 figurines (dont l'une d'elles a une valeur faciale de 20 mil.); tirages: 1 300 000 exemplaires pour le Croissant-Rouge algérien et 1 million d'exemplaires pour le Croissant-Rouge tunisien.

Canada

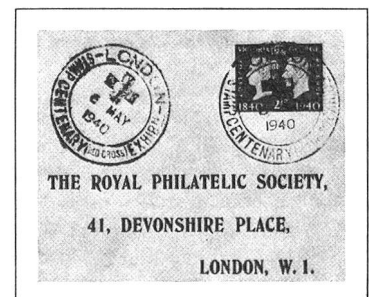
Une vignette a été émise en janvier 1972 par la Croix-Rouge canadienne pour marquer le 25^e anniversaire de la fondation du Service national de transfusion sanguine de la Société (1947-1972).



Une flamme d'oblitération mécanique, identique au sujet de la vignette, est utilisée depuis le mois de janvier 1972 sur la correspondance du Siège central de la Croix-Rouge canadienne à Toronto.

Curiosités

Grande Bretagne



En Grande-Bretagne, le premier timbre-poste pouvant être collé sur la correspondance a été mis en vente le 6 mai 1840; c'était le fameux «Pennyblack» à l'effigie de la Reine Victoria.

A l'occasion de ce centenaire, de nombreuses expositions ont été organisées en Angleterre en mai 1940. Une série de blocs-souvenir non postaux, ainsi qu'une enveloppe illustrée ont été édités par la Société Royale de philatélie. L'enveloppe porte la mention «au profit de la Croix-Rouge et du fonds de Saint-Jean». Une oblitération temporaire a été mise en service à l'exposition de Londres (6-14 mai 1940) portant l'emblème de la Croix-Rouge au centre; encrage rouge.